



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La Commission scolaire de Charlevoix accueille favorablement la modernisation de l'Hôpital de La Malbaie

La Malbaie, le 19 décembre 2019. — Dans le cadre de la modernisation de l'Hôpital La Malbaie annoncée par le gouvernement du Québec, la Commission scolaire de Charlevoix (CSDC) s'est vu confirmer que la démolition de l'école Marguerite-d'Youville sera nécessaire pour concrétiser ce projet. Afin d'accueillir l'ensemble des élèves situés à La Malbaie, un agrandissement de l'école Félix-Antoine-Savard devra être effectué. Le déménagement complet des élèves et du personnel scolaire vers l'école Félix-Antoine-Savard rénovée et agrandie se fera en septembre 2022.

L'école Marguerite-d'Youville regroupe actuellement 175 élèves de maternelle 4 ans à la deuxième année qui éventuellement devront être intégrés à l'agrandissement de l'école Félix-Antoine-Savard qui compte déjà 216 élèves. Une partie des services administratifs qui se trouve dans l'école Marguerite-d'Youville devra être transférée à l'École secondaire du Plateau. Ces services incluent ceux de la direction générale, du secrétariat général, des ressources humaines, du transport scolaire et une partie du service des technologies de l'information et des services éducatifs. La CSDC mettra tout en œuvre pour une transition harmonieuse lors des déplacements.

Le Conseil des commissaires assure que sa mission première, qui est d'organiser des services éducatifs de qualité et de veiller à la réussite des élèves, demeure sa priorité tout au long du projet. « Le Conseil s'est toujours montré ouvert à cette possibilité et, en concordance avec le maintien de la qualité de vie éducative des élèves et du bien-être du personnel, nous contribuerons avec les partenaires impliqués au développement social et économique de la communauté charlevoisienne », affirme monsieur Pierre Girard, président. En effet, la CSDC coopérera au projet avec le gouvernement du Québec, la Ville de La Malbaie et le CIUSSS de la Capitale-Nationale. « Nous comptons offrir toute notre expertise et continuerons d'être un partenaire présent afin de mener à bien un projet de qualité pour la population de Charlevoix », ajoute monsieur Girard.

La CSDC est en démarche afin d'être gestionnaire du projet d'agrandissement et du déplacement de la clientèle. Elle compte respecter les échéanciers relatifs à la réalisation des travaux. La CSDC souhaite profiter de l'occasion pour apporter des améliorations au bâtiment existant selon les critères et les dispositions des nouvelles normes du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur décrites dans le *Guide de planification immobilière des établissements scolaires primaires*. Enfin, des travaux de déficit d'entretien liés à la vétusté du bâtiment seront intégrés au projet.

« Depuis l'arrivée de madame Émilie Foster en tant que députée de la région, cette éventualité avait été nommée », déclare monsieur Girard. « Nous avons toujours senti son appui et cette collaboration a été fructueuse pour l'avancement des projets particuliers, notamment celui de l'hôpital », conclut-il.

À propos de la CSDC

Servant le territoire de Charlevoix, la CSDC compte 14 écoles primaires, 3 écoles secondaires et un Centre d'éducation des adultes et de formation professionnelle. Chaque année, ses quelque 630 employés œuvrent à instruire, socialiser et qualifier plus de 3500 personnes. Celles-ci étudient dans des environnements inclusifs favorisant l'autonomie en apprentissage, la réussite scolaire, le développement du plein potentiel de chacun et l'acquisition des compétences nécessaires au XXIe siècle.

-30-

Source :

Direction générale
Commission scolaire de Charlevoix
418 665-3765, poste 3000



Suivez-nous sur Facebook

